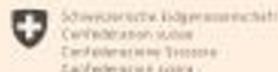




**Association de soutien aux victimes
de traite et d'exploitation**



Avec le soutien du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LE CANTON DE VAUD

Août 2026



Sommaire

Qu'est-ce que la traite des êtres humains?

Que fait ASTRÉE?

Cas d'étude : l'histoire de Carla

Quels sont les droits de victimes?

Comment les aider concrètement?

Autres questions?



Selon vous...

À quoi vous fait penser la traite des êtres humains?

Le phénomène existe-il en Suisse?

Sous quelles formes? Qui sont les personnes victimes?

➤ Reconnaître les signes de la traite de personnes

1. La traite des êtres humains

Définition de traite - art. 4 CTEH, art. 3 Protocole de Palerme

Action	Moyens*	But
Recrutement Transport Transfert Hébergement Accueil de personnes Echange ou transfert de contrôle sur ces personnes	Menace Recours à la force Autres formes de contrainte Enlèvement Fraude Tromperie Abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité Offre ou acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre	Exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle Travail ou services forcés, y compris la mendicité Esclavage ou pratiques analogues à l'esclavage Servitude Exploitation d'activités illicites Prélèvement d'organes

Dans le cas des enfants on considère qu'il y a «traite des êtres humains» même en l'absence de moyens de contrainte (art. 4, let c CTEH)

2. Le travail d'ASTRÉE

2.1 Les 4 axes du dispositif d'ASTRÉE

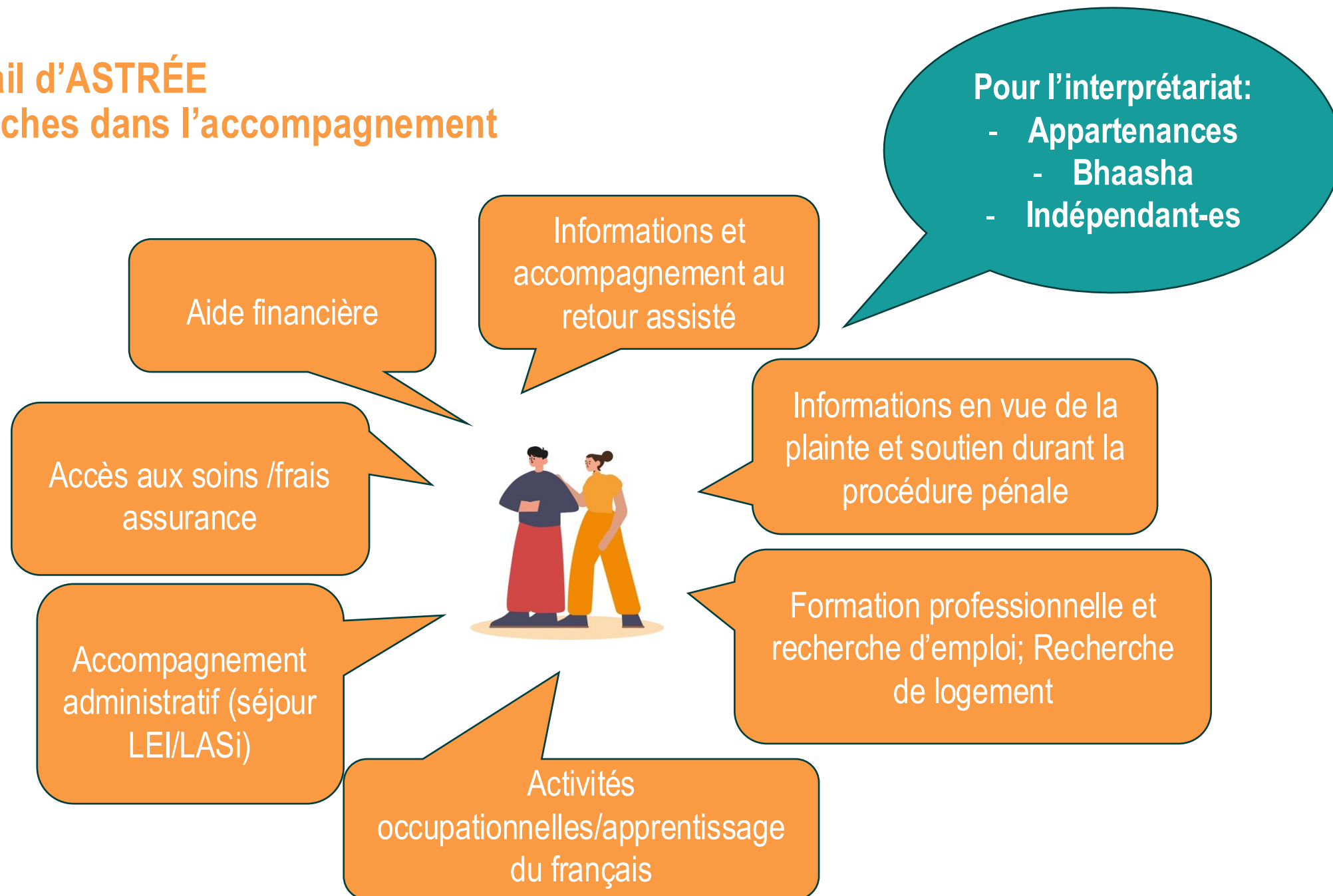
L'association ASTRÉE a été créée en 2014 par volonté politique en réponse à la traite des êtres humains dans le canton de Vaud

- Détection
- Hébergement
- Prise en charge et accompagnement
- Sensibilisation, communication et documentation



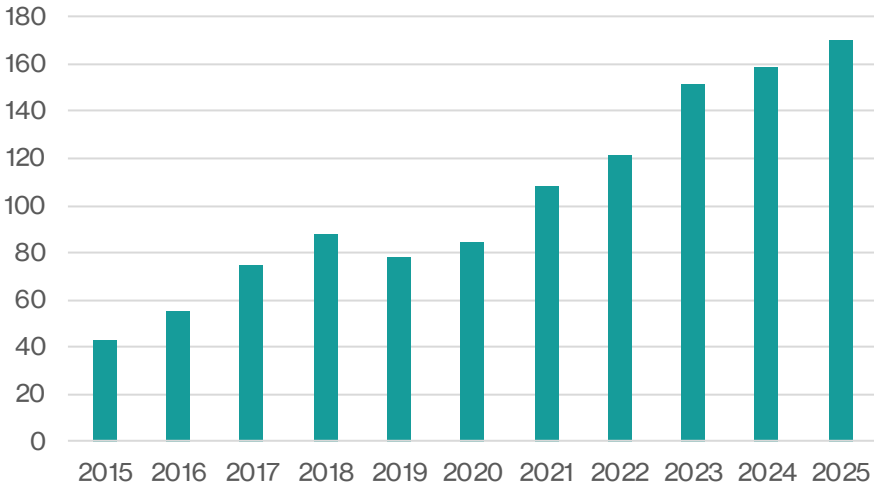
2. Le travail d'ASTRÉE

2.2 Démarches dans l'accompagnement

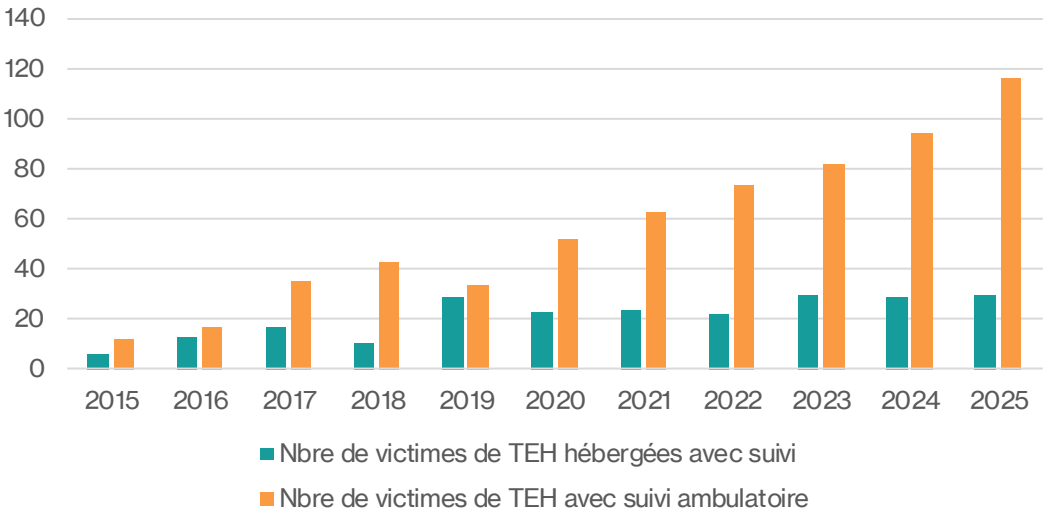


2.3 Résultats 2015-2025 (2)

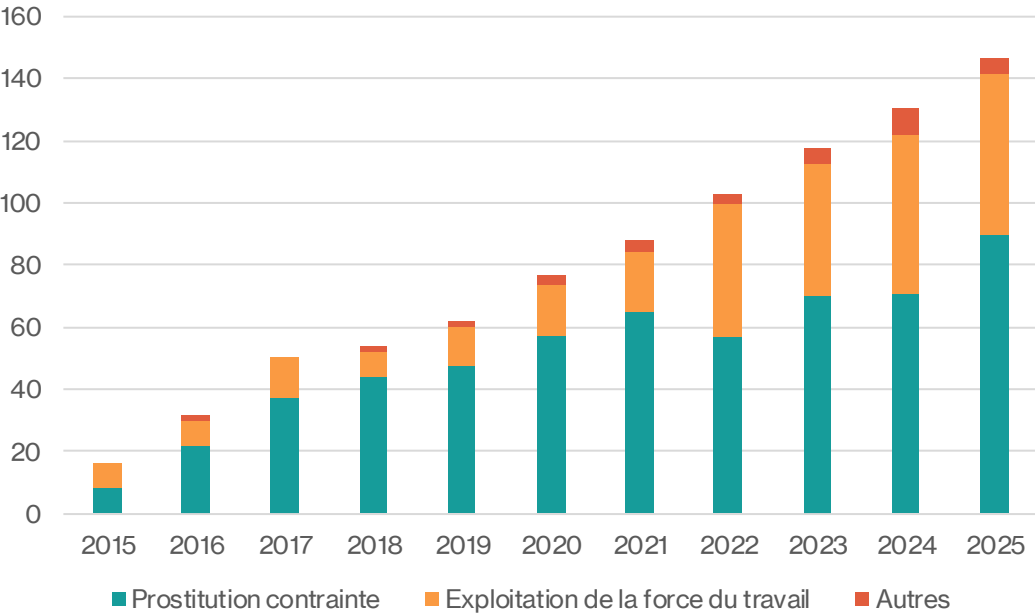
Nombre de personnes ayant consulté



Nombre de victimes avec type de suivi



Nombre de victimes avec suivi par type de traite



3. Cas d'étude

3.1 L'histoire de Carla (1)

- Carla est originaire de Colombie. Elle travaille dans la restauration et vit avec sa mère et sa fille adolescente. Elle perd son travail suite à la pandémie et doit trouver un autre moyen de subvenir aux besoins de sa fille et de sa mère.
- Un ami de longue date l'invite pour lui rendre visite en Suisse pour se changer les idées. Durant cette visite elle rencontre un homme colombien qui lui propose un travail dans la prostitution. Carla refuse d'abord cette proposition, mais en rentrant en Colombie réalise rapidement qu'il est très compliqué de trouver un travail et finit par l'accepter.
- L'homme lui propose un salaire de CHF 5'000.- par semaine en précisant que 50% de gains lui reviendraient. Il dit qu'elle serait libre de choisir ses horaires et aurait 2 jours de congé par semaine. Les frais de nourriture et de logement seraient couverts et les frais de voyage seraient à rembourser en travaillant.

3. Cas d'étude

3.1 L'histoire de Carla (2)

- Carla accepte l'offre à condition de payer son propre billet d'avion aller-retour. Elle arrive en Espagne et l'homme vient la chercher à l'aéroport. Il l'amène dans un appartement où deux autres femmes travaillent déjà. Carla doit commencer à travailler directement sans sortir de l'appartement.
- L'homme amène ensuite les trois femmes en voiture à Lausanne. Carla se retrouve dans un appartement de 3 pièces avec 6 autres femmes. Contrairement à ce qui était promis, elle doit travailler jour et nuit. Elle ne peut pas refuser de clients sans quoi cela est déduit de sa paye et n'a presque pas de jours de repos. Elle ne peut pas sortir de l'appartement et est constamment surveillée. Elle gagne CHF 600.- par semaine qui sont directement versés à sa famille par les exploiters. Elle ne peut pas garder l'argent et n'est pas en possession de ses documents qui ont été retenus.

3. Cas d'étude

3.1 L'histoire de Carla (3)

- Carla comprend que le seul moyen de s'échapper est de gagner la confiance de ses exploiters. Elle y parvient et un jour demande son passeport sous prétexte de se rendre à Evian avec un de ses clients. Elle réussit à s'enfuir ce jour-là et demande de l'aide à un de ses clients qui l'héberge avant qu'elle contacte ASTRÉE.
- Nous la recevons pour un entretien de détection durant lequel Carla nous livre son histoire. Son état psychique est fragile et elle craint les représailles du réseau criminel qui l'a exploité. Son statut de victime est reconnu par ASTRÉE et elle intègre notre foyer sécurisé.
- Un entretien informel avec la Police est organisé dans les locaux de ASTRÉE dans le but de discuter des possibilités de porter plainte contre les exploiters de Carla. Elle a très peur pour sa mère et sa fille qui ont été menacés par le réseau en Colombie. Elle décide de ne pas porter plainte mais collaborer avec la police de manière informelle. Les indications de Carla sont précieuses et permettent à la police d'identifier les lieux d'exploitation et de résidence des exploiters.

3. Cas d'étude

3.1 L'histoire de Carla (4)

- Durant son séjour dans le foyer de ASTRÉE, Carla a des problèmes de sommeil. Elle est dérangée par sa voisine de chambre qui fait beaucoup de bruits. Elle tente de parler de cette situation lors d'une assemblée de résidentes.
- La situation avec sa voisine se dégrade et devient conflictuelle suite à un incident avec une autre résidente. Les attitudes et paroles blessantes amènent à une rupture de communication entre elles. Un entretien de médiation est alors organisé entre Carla et sa voisine de chambre pour trouver une solution de cohabitation.
- Carle suit des cours de français et fini par obtenir le niveau B2. Elle débute une formation professionnalisante et obtient une promesse d'emploi grâce aux stages effectués. Après de longues démarches administratives elle obtient finalement son permis de séjour et s'apprête à chercher un logement indépendant.

3. Cas d'étude

3.1 L'histoire de Carla: questions pour les participant-es

- Quels sont les critères de traite dans ce récit?
- Si vous intervenez comme interprète quelles sont les difficultés auxquelles vous pourriez être confrontées dans le cadre de :
 - Entretien de détection
 - Entretien de suivi: rencontre informelle avec la Police
 - Assemblée de résidentes
 - Entretien de suivi: médiation
- Quelles seraient les solutions envisagées?

4. Les indicateurs de traite* à des fins d'exploitation du travail et d'exploitation sexuelle

- Conditions de travail: horaires excessifs, absence de congé, absence de protection, exercice de l'activité n'est pas libre (horaire, lieux), ne peut pas refuser des clients/pratiques, ne peut pas quitter son travail, etc.
- Conditions de vie et de logement: nourriture insuffisante, absence de contacts avec le monde extérieur, absence d'espace de vie personnelle, pas d'accès aux soins médicaux, etc.
- Gains de l'activité: salaire très bas ou inexistant, doit rembourser une dette importante, etc.

⚠ Les moyens de contrainte utilisés sont souvent invisibles ⚠

- Attitude apeurée, désorientée, nerveuse
- La personne est toujours accompagnée, voire semble surveillée & ne connaît pas l'adresse de son domicile/lieu de travail, etc.



5. Que faire en cas de soupçons?

- S'entretenir en privé avec la personne et lui poser des questions simples sur son état et son environnement
- Présenter le(s) flyer(s)
- Passer le message qu'il est interdit de forcer une personne à faire des choses contre sa volonté en Suisse
- Transmettre qu'il y a des associations qui peuvent venir en aide → donner le flyer et indiquer les organisations de la Plateforme Traite
- Pour les professionnel·les: prendre contact avec une organisation de la Plateforme Traite en cas de questions/doutes
- Laisser le temps et l'espace à la personne d'agir selon ses besoins

Plateforme Traite: plateforme suisse des organisations spécialisées

Pour le flyer « HELP » traduit en 19 langues: [ici](#)

Pour Neuchâtel: [consultations spécialisées](#)



Questions?

Ruelle de Bourg 7 - 1003 Lausanne

021 544 27 97 – info@astree.ch

<http://www.astree.ch/>

<http://www.plateforme-traite.ch/>

